

Patrycja Matera

Doctorante Contractuelle PARIS 3 SORBONNE NOUVELLE, LACITO, ED 268

Directeur de Recherche : Georges Rebuschi, LACITO

Codirectrice : Léa Nash, Paris 3, UMR 7023

Sujet de thèse :

La notion de sujet à l'intersection de la morphologie casuelle, de l'aspect, des rôles sémantiques et de la position structurale ; application aux phrases fléchies sans argument nominatif dans les langues slaves

« Sujets non-nominatifs dans les langues slaves : essai d'analyse comparative et multifactorielle dans les approches formelles et typologiques ».

La distinction entre nom dénotant ce dont on parle (**onoma**) et ce que l'on dit à ce propos (verbe ou **rhema**) nous vient de Platon (4^e av. JC), qui ajoutait déjà que l'accord était indispensable pour que l'association de ces éléments ait le statut de proposition (assertée).

Tesnière (1957) propose que la structure de la phrase comporte un verbe, des actants et des circonstants. Ainsi, dans son approche, le sujet n'est qu'un actant parmi d'autres. En ce qui concerne la distribution syntaxique, sa vision peut poser quelques problèmes, car, si dans les langues comme le français le sujet est le plus souvent le prime actant, dans la mesure où l'ordre des mots est SVO, la manière dont cette identification serait pertinente dans les langues où ce n'est pas l'ordre des mots, mais le marquage casuel, qui est responsable de l'identification du sujet, n'est pas évidente.

D'autres linguistes encore tentent de définir le sujet comme "l'élément marqué au nominatif", tout en ignorant le fait qu'une grande partie des langues est de type "ergatif", où le sujet d'un verbe transitif reçoit un cas marqué, distinct du cas attribué au participant unique des verbes monovalents, et au nominal qui renvoie à l'OD ou Patient (Dixon 1994).

Il convient de dresser également la distinction entre **le sujet logique et le sujet grammatical**, ce dernier ayant émergé assez tardivement dans l'histoire des idées linguistiques. En effet, cette notion, comme l'indiquent Arrivé et al. (1986 : 656), est "l'admission de l'ensemble des propriétés telles que le fait que le sujet puisse régir l'accord du verbe, en nombre, en personne et parfois en genre". Ils soulignent aussi qu'elle a été proposée par rapport aux constructions dites "impersonnelles", afin de montrer que il dans "Il est arrivé un accident" est obligatoire, et qu'il s'agit d'un support formel (ou "sujet apparent"), d'une notion qui s'oppose à la notion de sujet logique (ce à propos de quoi on prédique quelque chose).

Dès les années 1950, en grammaire générative (faisant suite à la syntaxe distributionnelle américaine), le sujet était l'unique élément nominal (SN) constituant direct de la proposition, cf. : P → SN+SV, où le SV (syntagme verbal) est le prédicat comportant éventuellement d'autres actants ou arguments. En dépit des remaniements théoriques, le sujet a toujours été assimilé à une position structurale spécifique. Le problème commun à la notion de prime actant, de sujet

grammatical et de sujet défini part une position structurale est de savoir lequel des actants, quand il y en a plusieurs, est considéré comme sujet. On est donc amené à s'interroger sur les facteurs pertinents dans la définition du sujet. Faut-il raisonner en termes de logique, comme le faisaient les Anciens ? Est-ce que l'ordre linéaire, qui ne reflète pas toujours directement l'ordre des positions structurales, est susceptible de rendre compte de la position du sujet ? Peut-on associer un marquage casuel à la notion de sujet ? Existe-t-il un lien entre la structure actantielle, les thème-rôles (ou rôles sémantiques) et le sujet ? Quelle est la représentation des sujets ? Plus généralement, s'agit-il d'une notion pertinente d'un point de vue typologique ? Toutes ces questions feront objet de notre réflexion, mais celle qui semble la plus importante, c'est la dernière. C'est en effet la distribution de la notion de sujet sur un plan typologique qui nous intéresse.

Le problème est que la notion de sujet a émergé dans le cadre d'études traditionnelles, dans les langues telles que le latin où le grec, des langues très proches d'un point de vue typologique¹. Des langues qui appartiennent pourtant toutes à la famille indo-européenne présentent en effet des propriétés différentes en ce qui concerne le marquage du sujet (ou de l'équivalent du sujet français). Ainsi, dans les langues slaves par exemple, il existe des phrases qui ne possèdent pas d'élément au nominatif, cf. :

Constructions "inaccusatives-accusatives" (russe : Freidin & Lavine 2002)

(1) Soldata ranilo pulej.
soldat-ACC.MASC. (fut) blessé.3Sg.NEUTRE.PERF balle-INST.FEM.
"Un soldat fut blessé par balle."

Ici, l'élément placé à gauche du prédicat est marqué à l'accusatif et constitue l'unique actant du verbe, l'élément placé à droite étant un circonstant. Si l'on tient compte de la définition des propriétés du sujet grammatical citées plus haut, peut-on dire que l'accusatif soldata est le sujet alors que, de plus, il ne régit pas d'accord sur le prédicat ? Face à des telles constructions, plusieurs linguistes ont été amenés à établir une série de tests pour déterminer la nature de l'élément non-nominatif. Plusieurs hypothèses ont été avancées: absence de sujet, inversion (Moore & Perlmutter, 2000), "quirky subject" (Levin & Simpson 1981) ou (petit) "pro" explétif. Selon les approches, l'élément à l'accusatif est considéré tantôt comme un sujet, tantôt comme un objet (topicalisé). On constate par ailleurs plusieurs corrélations entre l'absence d'argument nominatif et d'accord sur le prédicat, d'un côté, et les phénomènes qui touchent à la préfixation exprimant l'aspect grammatical, d'un autre côté. Ainsi, en (2) et (3) ci-dessous, nous pouvons observer une corrélation entre la nature du préfixe verbal et l'assignation casuelle. Qu'est-ce donc qui provoque l'assignation non-nominative dans l'exemple (3) ? S'agit-il d'une congruence, et faut-il croire que le marquage non-nominatif est dû aux seules propriétés du préfixe verbal ? Est-ce que l'élément marqué au génitif peut être considéré comme sujet de la proposition ? Tous les facteurs sont à prendre en compte, même la présence d'un pronom réfléchi et/ou le caractère du préfixe verbal.

Constructions avec le pronom réfléchi « SIE » (polonais) :

(2) Z- robiło się zamieszanie.
Préf.Perf. faire-3Sg.N REFL. confusion-NOM
"Une confusion a été semée."

¹ « On a souvent cherché à dégager tous les traits qui semblent caractériser le sujet. Mais l'entreprise n'a épistémologiquement aucun sens tant qu'on n'a pas défini ce qu'est un sujet. En fait, on s'est contenté de ne retenir comme sujets que ceux qu'on identifiait dans les langues pour lesquelles ce concept avait été dégagé, c'est-à-dire les langues classiques et modernes de l'Occident. » [A.Martinet, 1985 :216-217]

- (3) **Na-** robiło się zamieszania.
Préf.lex.faire-3Sg.N REFL. confusion-GEN
“Beaucoup de confusion a été semée.”

En ce qui concerne la nature des éléments non-nominatifs dans les langues germaniques, Barddal & Rythórsson (2009) ont proposé plusieurs traitements. En étudiant l’ancien suédois, l’anglais moyen, mais aussi l’ancien islandais, ils sont arrivés à la conclusion que les sujets obliques sont des vrais sujets, car le proto-indo-européen (PIE) possédait déjà des sujets marqués de façon non-nominative. Ils étudient également l’hypothèse de topicalisation à gauche du prédicat, en montrant que la faiblesse de cette théorie repose sur le fait qu’elle ne tient fondamentalement compte que des constructions avec un élément nominatif. Cette hypothèse n’est pas satisfaisante non plus dès lors qu’on traite de langues où l’ordre des mots est ou bien relativement libre, ou bien en tout cas pas SVO. Par suite, nous aimerions poursuivre cette problématique, et nous interroger sur la nature des constructions qui n’ont pas d’élément nominatif, afin de juger si l’hypothèse de topicalisation est pertinente pour le marquage non-nominatif car, comme nous l’avons pu constater dans (1), l’élément qui était susceptible d’être le sujet de la proposition était justement placé à gauche du prédicat. La *Free Dative Hypothesis* constitue une troisième hypothèse, qui suppose que le PIE avait déjà des constructions avec un sujet datif. Mais, même si cette hypothèse est valable pour la construction en (4) :

- (4) Kot-u burczało w brzuchu.
Chat-DAT gargouillé3Sg.N.passé dans estomac.
“Litt : il/ça a gargouillé dans l'estomac du/au chat.”

elle ne rend pas compte des constructions où il y a un sujet (potentiel) au génitif ou à l'accusatif. De plus, même dans ce type de constructions il n’est pas évident de trancher sur la nature de l’argument au datif, car comme le soulignent Bondaruk & Szymanek (2007 : 61) “les constructions avec un datif Expérienceur semblent montrer qu’il ne s’agit pas d’un vrai sujet, mais d’un objet topicalisé”. Enfin, des hypothèses qui privilégient tantôt un point de vue diachronique en plaidant la cause d’un développement sémantique tantôt l’existence d’un sujet nul sont envisageables. La question est de savoir s’il existe une seule hypothèse capable de rendre compte de la multitude des constructions non-nominatives ou bien s’il faut tout simplement remettre en cause la notion même de sujet.

Nous pensons que plusieurs phénomènes pourraient en effet être responsables du marquage non-canonique. Mais la pertinence de ces phénomènes dans l’ensemble de l’aire linguistique slave n’est pas nécessairement partout la même, bien qu’une corrélation entre la négation et le génitif ait pu être établie (Błaszczak 2008) ; en revanche, en ce qui concerne les constructions monovalentes avec un argument accusatif (constructions “inaccusatives-accusatives”), si elles sont très fréquentes en russe, cf. (1) supra, par contre, on n’en trouve que très peu d’exemples en polonais. Ainsi, nous aimerions trouver la cause de cette différence typologique qu’il faudra évidemment étudier tant au niveau diachronique que synchronique.

Etudier les propriétés des phrases sans argument nominatif dans les langues slaves est un vrai défi typologique et méthodologique. Si cette question a déjà reçu diverses réponses pour les langues germaniques (Svenonius, (2001), Richardson (2007), Woolford, (2008)), en ce qui concerne les premières, elle n’a été jusqu’à présent traitée que séparément, langue par langue, et dans des cadres théoriques fort peu compatibles entre eux (Guiraud-Weber, 1983 pour le russe et Śpiewak, 2000 pour le polonais).

Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M. (1986) *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Flammarion. 719 p.

Barddal, J., Eythórsson, T. (2009) "The Origin of the Oblique-Subject Construction: An Indo-European Comparison". In: *Grammatical Change in Indo-European Languages*, Bubenik et al. (éds.) Benjamins, Amsterdam: p.179–193.

Błaszczak, J. (2008) "Differential subject marking in Polish: The case of Genitive vs. Nominative subjects in 'X was not at Y' constructions". In Helen de Hoop & Peter de Swart (éd.), *Differential Subject Marking*, Springer, p.113-149.

Bondaruk, A., Szymanek, K. (2007) "Polish nominativeless constructions with dative Experiencers: form, meaning and structure". *Studies in Polish Linguistics* 4, p.61-96.

Dixon, R. M. W. (1994) *Ergativity*. Cambridge: Cambridge University Press.

Freidin, L., Lavine, J., (2002) "The Subject of Defective T(ense) in Slavic." *Journal of Slavic Linguistics* 10, p.253–89.

Guiraud-Weber, M. (1984) *Les propositions sans nominatif en russe moderne*. Thèse de doctorat. Institut des langues slaves.

Levine, L., Simpson, J. (1981) "Quirky Case and lexical representations of Icelandic verbs". *Chicago Linguistic Society*, 17, p.185-196.

Moore, J., Perlmutter D.M (2000) "What Does It Take to be a Dative Subject ?". *Natural Language & Linguistic Theory*, Vol. 18, No. 2, p.373-416.

Richardson, K. (2007) *Case and aspect in Slavic (Oxford Linguistics)*. Oxford: Oxford University Press.

Svenonius, P. (2001) "Case and event structure." In P. Svenonius, (ed.), *Syntax of Predication*, vol. 26, ZAS Papers in Linguistics.

Śpiewak, G. (2000) *The lexical-conceptual structure of nominativeless constructions in Polish. Towards a unified account*. Thèse de doctorat.

Tesnière, L. (1957) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

Woolford, E. (2008) "Differential Subject Marking at Argument Structure, Syntax and PF". In: Helen de Hoop & Peter de Swart (éd.), *Differential Subject Marking*, Springer, p.17-40.